

PAVILLON FRENCH TECH «GDC 2019»

20 AU 22 MARS 2019, SAN FRANCISCO

Projet pour l'organisation d'un Pavillon
French Tech pour 11-12 entreprises
françaises du jeu vidéo dans l'événement
phare du secteur en Amérique du Nord

Contacts :

Francesco PLAZZOTTA

Tél : +33(0)1 40 73 35 50

francesco.plazzotta@businessfrance.fr

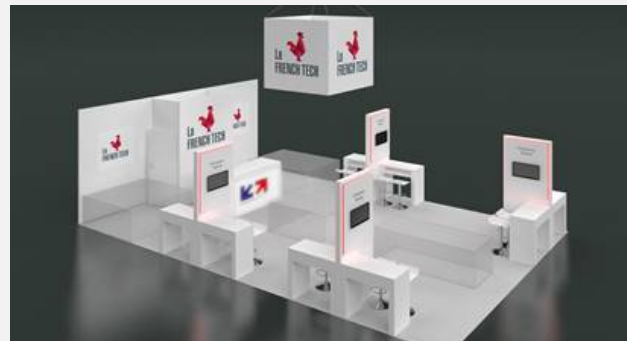
PROJET D'UN PAVILLON FRENCH TECH DE 54 M² SUR GDC 2019

Suite à la demande des entreprises du jeu vidéo et au succès de l'édition 2018 de la Gamescom, Business France en collaboration avec ses partenaires (SNJV, pôles et associations du secteur) souhaite vérifier la faisabilité d'un Pavillon French Tech de 54 m² sur la GDC 2019.



Le Pavillon French Tech :

- 20' x 30', soit 54 m²,
- 4 cotés ouverts,
- 11 stations de travail (avec visuel de l'entreprise + écran),
- Une réserve d'environ 2 m² et un comptoir d'accueil.
- Ci-dessous deux photos et un visuel du Pavillon French Tech qui nous avons mis en place pour le Festival SXSW 2018 et qui pourrait ressembler à celui pour la GDC



PROJET D'UN PAVILLON FRENCH TECH DE 54 M² SUR GDC 2019

Nous avons pr  serv   l'espace **N2903** sur la GDC Play area:

<https://www.expocad.com/host/fx/ubm/gdc19/exfx.html#floorplan>. Voir l'image ci-dessous.

D'ici **le 10 octobre** nous devons imp  rativement confirmer la r  servation de cet espace.



Tenant compte de la subvention de Business France, le prix par une station de travail s'  l  verait **   5 600   HT.**

CONFIRMATION DU PROJET / FERMETURE DE L'ESPACE

Afin de pouvoir confirmer la présence d'un Pavillon French Tech à la GDC, nous avons besoin d'un engagement ferme de la part de 11 entreprises françaises participantes sur la base du tarif de 5 600 € HT sans subvention ou d'un tarif différent si les régions/associations/pôles peuvent prendre en charge une partie des dépenses.

Nous avons besoin, **avant le 28 septembre 2018**, de:

- Engagement des régions/associations/pôles d'une prise en charge financière pour leurs membres intéressés,
- Noms des entreprises participantes sur la base de cette prise en charge,
- Intérêt des entreprises capables de prendre en charge une participation non subventionnée.